

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT
Sous-direction de la presse

POINT DE PRESSE DU 9 février 2012

Au point de presse de ce jour, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et européennes a fait les déclarations et a répondu aux questions suivantes :

1 - Biélorussie - Mme Natalia Bialatski reçue au Quai d'Orsay

Hier, mercredi 8 février, Mme Natalia Bialatski a été reçue au ministère des Affaires étrangères et européennes, pour évoquer le sort des défenseurs des droits de l'Homme en Biélorussie.

L'ambassadeur pour les droits de l'Homme, M. François Zimeray, a réitéré le soutien de la France à Ales Bialatski, président de l'ONG biélorusse Viasna et vice-président de la FIDH, qui a été condamné le 24 novembre 2011 à 4 ans et demi de colonie pénitentiaire au terme d'un procès inéquitable.

Il a également salué la nomination, sur la liste des candidats au Prix Nobel de la Paix 2012, d'Ales Bialatski. Cette nomination souligne l'engagement de M. Bialatski dans la défense des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques en Biélorussie mais aussi dans le reste du monde.

La France appelle la Biélorussie à libérer les personnes emprisonnées en raison de leurs convictions politiques ou de leur action en faveur des droits de l'Homme et à respecter pleinement les droits civils et politiques, conformément à ses engagements internationaux.

2 - Nouvel épisode du web documentaire «Destinations»: l'Égypte, terre de changements

Je voudrais attirer votre attention sur le nouvel épisode du web documentaire du Quai d'Orsay consacré à l'Égypte, un an après la révolution, accessible en ligne sur le site du ministère des Affaires étrangères et européennes (<http://destinations.diplomatie.gouv.fr>).

Ce nouvel épisode porte un regard inédit sur la présence et le rôle de la diplomatie française dans un processus démocratique en construction. Il s'agit d'un témoignage vivant de l'action de la France, de son dispositif diplomatique mais aussi de l'engagement de Français dans des projets concrets pour la société égyptienne.

Le Quai d'Orsay poursuit avec le web documentaire, la modernisation de sa communication numérique et son ambition en matière de diplomatie numérique dans trois domaines : le service public - conseils aux voyageurs, affaires consulaires -, l'action diplomatique et le rayonnement et image de la France dans le monde.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes, ministère pionnier en matière de communication numérique, est en tête des ministères français présents sur le web social. Son compte Twitter compte aujourd'hui 130.000 abonnés.

3 - Russie

Q - Avez-vous une réaction au projet de loi LGBT en Russie ?

R - Nous suivons avec grande attention le projet de loi portant atteinte à la liberté d'orientation sexuelle examiné par l'Assemblée législative de Saint-Pétersbourg.

Dans ce contexte, la France rappelle qu'elle est opposée à la pénalisation de l'orientation sexuelle et à l'amalgame entre l'orientation sexuelle et le crime de pédophilie.

Avec nos partenaires européens, nous rappelons aux parlementaires de l'Assemblée législative de Saint-Pétersbourg les engagements pris par la Russie en matière de non discrimination dans le cadre du Conseil de l'Europe.

4 - Syrie

Q - À quel stade sont les pourparlers pour créer un groupe de contact syrien?

Q - Est-ce que le ministre a parlé avec son homologue turc suite à la volonté d'Ankara de tenir une conférence internationale sur la Syrie?

R - Nous sommes favorables à l'initiative de la Turquie qui illustre la forte mobilisation de la communauté internationale pour mettre fin à la répression en Syrie.

Devant le blocage du Conseil de sécurité et face au martyre que continue de subir la population syrienne tout particulièrement dans la ville de Homs, il est plus que jamais nécessaire de soutenir le plan de la Ligue arabe.

Le ministre d'État a pris l'initiative de contacts avec tous ses homologues, notamment M. Davutoglu, dans tous les pays désireux de mettre un terme à la répression en Syrie et de mettre en œuvre le plan de la ligue arabe dans toutes ses dimensions.

Q - Est-ce que Paris songe à fournir une aide humanitaire aux Syriens, spécifiquement pour Homs ? Si oui, comment le feriez-vous?

R - Tous les moyens humanitaires qui peuvent être mis en œuvre pour alléger les souffrances du peuple syrien doivent être étudiés par la communauté internationale.

Il est primordial de permettre aux acteurs humanitaires déjà présents sur le terrain à effectuer leur travail dans des conditions satisfaisantes.

Q - Syrie : Votre position sur le retour des observateurs arabes ?

R - La France a appelé à plusieurs reprises à un renforcement de la coopération entre les Nations unies et la Ligue arabe, notamment dans le cadre de la mission d'observation de la Ligue arabe en Syrie.

L'annonce du retour des observateurs va dans le bon sens, à condition que ces derniers puissent exercer librement et entièrement leur mandat. Ils doivent notamment pouvoir se déplacer librement et avoir tous les contacts nécessaires.

La coopération entre les Nations unies et la Ligue arabe dans le cadre de ce retour doit lui permettre de poursuivre son travail de façon crédible et efficace. Nous comprenons que les modalités d'une telle coopération sont en cours de discussion./.